

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

Mairie d'AVIGNON

DIRECTION DES AFFAIRES
JURIDIQUES ET DES ASSEMBLEES

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance publique du : 27 JUIN 2024

ETAIENT PRESENT(E)S :

Mme Cécile HELLE, M. Claude NAHOUM, Mme Catherine GAY, M. Paul-Roger GONTARD, Mme Laure MINNSEN, M. Fabrice TOCABENS, Mme Zinèbe HADDAOUI, M. David FOURNIER, Mme Laurence LEFEVRE, M. Claude TUMMINO, Mme Frédérique CORCORAL, M. Sébastien GIORGIS, Mme Isabelle LABROT, M. Julien DE BENITO, Mme Amy MAZARI ALLEL, Mme Nathalie GAILLARDET, M. Eric DESHAYES, Mme Isabelle PORTEFAIX, M. Kader BELHADJ, Mme Martine CLAVEL, M. Marc SIMELIERE, Mme Anne-Catherine LEPAGE, Mme Anne GAGNIARD, M. Joël PEYRE, M. Loïc QUENNESSON, M. Cyril BEYNET, Mme Marie-Anne BERTRAND, M. Arnaud PETITBOULANGER, M. Bernard HOKMAYAN, Mme Françoise LICHIERE, M. Christian ROCCI, Mme Laurence ABEL RODET, Mme Kamila BOUHASSANE, Mme Annick WALDER, Mme Anne-Sophie RIGAULT, Mme Martine BAREL, M. Arnaud RENOUARD, Mme Carole MONTAGNAC, M. Jean-Pierre CERVANTES, Mme Annie ROSENBLATT, M. Mouloud REZOUALI, Mme Christine LAGRANGE, M. Michel BISSIERE, Mme Florence ROCHELEMAGNE

ETAIENT REPRESENTE(E)S :

M. Jean-Marc BLUY par M. Kader BELHADJ
Mme Joanne TEXTORIS par M. Christian ROCCI
Mme Sylvie MAZZITELLI par M. Arnaud PETITBOULANGER
M. Bernard AUTHEMAN par M. Claude NAHOUM
M. Thierry VALLEJOS par Mme Annick WALDER
M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI par Mme Anne-Sophie RIGAULT
Mme Ghislaine PERSIA par Mme Martine BAREL
M. Paul RUAT par Mme Carole MONTAGNAC
Mme Murielle MAGDELEINE par M. Arnaud RENOUARD

AR préfecture : 084-218400075-20240627-lmc1X0100018d3d-DE

Date de télétransmission : 04-07-2024

Date de réception en préfecture : 4 JUILLET 2024

AVIGNON

Ville d'exception

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2024

4

FINANCES : IV - Compte Administratif pour l'exercice 2023 – Budget Annexe des Activités Aquatiques.

M. PEYRE

Mes chères Collègues, mes chers Collègues,

Comme pour le Budget Principal, le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur le compte administratif du Budget Annexe des Activités Aquatiques.

<i>Calcul du résultat de l'exercice</i>			
<i>Section de fonctionnement</i>		Dépenses	Recettes
	Prévisions	5 693 637,07 €	5 693 637,07 €
	Réalisations	4 557 554,02 €	5 745 849,21 €
	Excédents de clôture		1 188 295,19 €
<i>Section d'investissement</i>		Dépenses	Recettes
	Prévisions	7 045 246,21 €	7 045 246,21 €
	Réalisations	5 807 121,06 €	3 918 782,27 €
	Excédents de clôture	-	1 888 338,79 €
Solde de Fonctionnement Exercice Précédent		-	141 129,09 €
Solde d'investissement Exercice Précédent			2 482 534,21 €
<i>Affectation (hors 1068)</i>			
002 (fonctionnement)			1 047 166,10 €
001 (Investissement)			594 195,42 €

VI. COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE DES ACTIVITES AQUATIQUES

Le compte administratif 2023 est établi toutes sections confondues à :

- En recettes : **9 664 631,48 €**
- En dépenses : **10 364 675,08 €**

A. Section d'exploitation

Les recettes d'exploitation de l'exercice atteignent **5 745 849,21 €** et sont constituées par les entrées des piscines pour 367 K€ et les participations des Département et Région pour l'utilisation des équipements par les scolaires pour 43 K€.

Il est également constaté la subvention d'équilibre pour l'activité « piscines » versée par le Budget Principal pour un montant de 4,7 M€ pour ce budget annexe.

Les dépenses d'exploitation, d'un montant de **4 557 554,02 €**, sont composées majoritairement des charges de personnel pour 2,7 M€ et des charges à caractère général pour 1,66 M€. Les dépenses d'énergie (850 K€), les fournitures d'entretien (108 K€), la maintenance (111 K€), les frais de gardiennage (98 K€) et les frais d'eau et assainissement (307 K€) en sont les postes majoritaires.

Sans reprise de résultat, la **section de fonctionnement** affiche un **excédent de gestion à fin 2023 de 1 188 295,19 €**.

Après reprise du résultat antérieur de 2022 (- 141 129,09 €), **le résultat de fonctionnement cumulé, fin 2023, présente un excédent de 1 047 166,10 €**.

B. Section d'investissement

Les recettes d'investissement s'établissent à **3 918 782,27 €** et se composent des produits nécessaires au financement des travaux. Il convient de souligner :

- Le FCTVA pour 280 K€.
- Les subventions versées au titre de l'Agence nationale du Sport et de la Dotation de soutien à l'investissement local pour un montant de 300 M€ ;
- 1 085 K€ ont été versés au titre de la dotation de soutien à l'investissement (DSIL) ;
- 1 389 539 € représentent les mobilisations des emprunts.

L'encours de la dette atteint 16 474 421,97 € au 31/12/2023.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à **5 807 121,06 €** dont 4 641 K€ dans le cadre du marché global de performance consacré aux travaux de rénovation des piscines municipales, 113 K € pour le marché de conception-réalisation des travaux de réhabilitation du Stade Nautique.

Enfin, 1 052 K€ ont été consacrés au remboursement du capital de la dette.

Pour cette section, **le solde de gestion 2023** affiche un **déficit de gestion de 1 888 338,79 €**.

Après reprise des résultats de 2021 (2 482 534,21 €), **le résultat d'investissement cumulé, fin 2023, présente un excédent de 594 195,42 €**.

C. Les résultats cumulés 2023

Compte tenu de la reprise des résultats antérieurs, un **excédent de 1 641 361,52 €** est constaté, toutes sections confondues :

- Résultat d'investissement : **594 195,42 €**

- Résultat de fonctionnement : **1 047 166,10 €**

Les restes à réaliser en investissement s'établissent, au 31/12/2023, à 407 660,18 € en dépenses et 395 636 € en recettes, pour faire apparaître un **excédent de financement de 1 629 337,34 €**.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.1612-12, L.1612-13, L. 2121-29 et L.2121-31,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Considérant l'avis favorable de la ou des :

Commission des Finances, du Domaine Public et de l'Administration Générale

Commission Administration générale, finances et personnel

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **ADOpte** le Compte Administratif 2023 du Budget Annexe des Activités Aquatiques tel qu'il a été arrêté;
- **DECLARE** les opérations de l'exercice 2023 définitivement closes;
- **DECLARE** que les crédits non-consommés en non-engagés à la clôture de l'exercice sont annulés;
- **PRECISE** que les soldes d'exécution seront repris dans le cadre d'une Décision modificative n°1 sur l'exercice 2024.

ADOpte

Ont voté contre : Mme Anne-Sophie RIGAULT, M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI, M. Paul RUAT, M. Arnaud RENOARD, Mme Murielle MAGDELEINE, Mme Carole MONTAGNAC

Se sont abstenus : Mme Ghislaine PERSIA, Mme Martine BAREL, M. Jean-Pierre CERVANTES, M. Mouloud REZOUALI, M. Michel BISSIERE, Mme Florence ROCHELEMAGNE

N'a pas participé au vote : Mme Cécile HELLE.

Le Maire

Mme Cécile HELLE



Le Secrétaire de Séance

M. Arnaud PETITBOULANGER

PARVENU A LA PREFECTURE LE 4 JUILLET 2024

ACTE PUBLIE LE 8 JUILLET 2024

